



PRELE : PROGRAMME RÉGIONAL
*Espaces en
libre évolution*

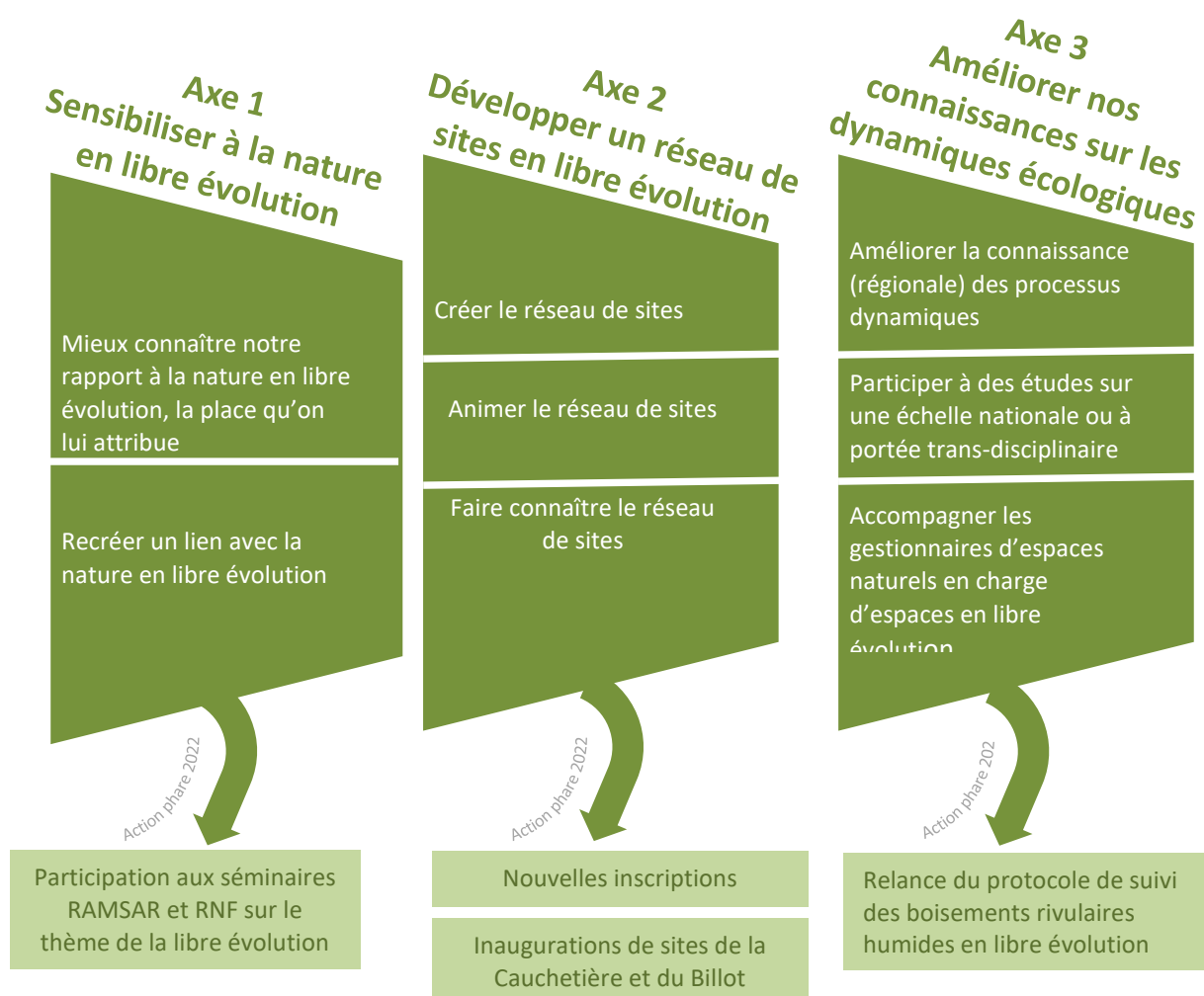
Bilan 2022

LE REWILDING : LA LIBRE EVOLUTION A L'AMERICAINE ?

Expression signifiant littéralement « ré-ensauvagement », le Rewilding est une notion de plus en plus mise à l'honneur dans la presse et par une partie de la communauté scientifique. Si le lien entre « sauvage » et « libre évolution » existe, sont-ils pour autant synonymes ? C'est en lisant les défenseurs du Rewilding qu'il est possible de répondre à cette question. Une partie d'entre eux prônent des actions de restauration écologique via la réintroduction d'espèces clés des écosystèmes visés tandis que d'autres mettent l'accent sur le ré-ensauvagement par le laisser-faire et la suppression des pressions anthropiques. Ces deux approches de préservation de la nature bien que nommées sous un concept unique, démontrent le caractère pluriel du mot « sauvage » et des représentations qu'il sous-tend.

Le PRELE n'est donc pas pleinement un programme de Rewilding mais la proposition de contribuer à la préservation de la nature par une approche du ré-ensauvagement de manière plus passive.

Comme les années précédentes, les actions du programme sont déclinées sous trois axes structurants ayant leurs objectifs propres. Ce sont principalement les actions des deux premiers axes qui ont été développées en 2021. Le présent rapport dresse une synthèse de ces dernières.



AXE 1 : SENSIBILISER À LA NATURE EN LIBRE ÉVOLUTION

UN GUIDE À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS

Porté par la Coordination Libre Evolution - un collectif d'associations militantes de la protection de la faune sauvage - un guide pratique sur la libre évolution des espaces a été produit à l'attention des collectivités. Ce dernier offre un argumentaire simple en faveur de la libre évolution mais également un panel d'outils, règlementations et actions volontaristes à la disposition de tout collectivité souhaitant contribuer à la préservation d'une part de la biodiversité au travers de la libre évolution de certains espaces naturels. Ce guide, diffusé à l'échelle nationale, est complété d'exemples ainsi que des coordonnées des structures ressources par types d'actions afin d'accompagner au mieux les collectivités intéressées.



Le Conservatoire d'espaces naturels, en qualité d'animateur du PRELE a contribué à la rédaction de ce guide principalement sur les parties juridiques, les exemples et s'est manifestée comme une structure ressource pour la Normandie.

COMMUNICATION À DESTINATION DU GRAND PUBLIC

Reportage France 3 Région

Le réseau d'espaces naturels en libre évolution était à l'honneur lors d'un reportage du journal télévisé régional du 19 juillet 2022. Le spectateur a ainsi pu découvrir à la fois les sites ayant fait l'objet d'une inauguration cette année ainsi que le témoignage de Mme Aubert, maire déléguée de l'Oudon, propriétaire du bois « labellisé » PRELE en 2022. L'occasion de changer de regard sur la nature en libre évolution et d'inviter tout propriétaire normand à contacter le Conservatoire d'espaces naturels pour faire intégrer son terrain au réseau PRELE...



Relais dans la presse locale et régionale



Vidéos toujours !

Vidéo de présentation de sites PRELE



Diffusion continue de la vidéo lors des différents événements du Conservatoire, des réunions de présentation du programme
⇒ **+800 vues en un an**

Vidéo de présentation du dispositif ORE



La fédération des CEN a créé une vidéo de témoignages de propriétaires ayant contracté une ORE avec les CEN.

Pour la Normandie, M. et Mme Andouard ont accepté de participer à cette vidéo en détaillant leur engagement à laisser un espace en libre évolution sur une partie de leurs parcelles inscrites en ORE (espace inscrit au réseau PRELE).

L'occasion de montrer par l'exemple, d'il est possible de singer une ORE « libre évolution » !

A DESTINATION DES ETUDIANTS, DES ACTEURS DE 'ENVIRONNEMENT ET DES ELUS

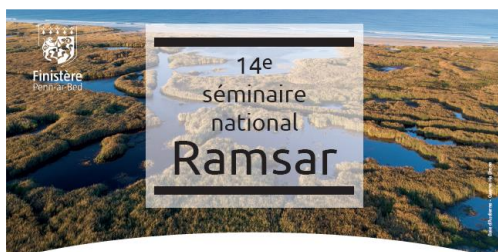


4/03/2022

Présentation du PRELE aux étudiants de l'UT Génie écologique de Caen

05/05/2022

Présentation du PRELE lors du colloque des réserves naturelles de France



28/09/2022

Présentation du PRELE lors du Séminaire RAMSAR France à Quimper (22)

22/11/2022

Présentation du PRELE aux étudiants de BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée agricole de Sées



BILAN DE L'AXE 1

Le tableau suivant dresse le bilan des actions prévues et réalisées en 2022 pour cet axe.

Sous-objets	Actions	Opérations	Etat d'avancement	Indicateur de réalisation 2022
Mieux connaître notre rapport à la nature en libre évolution, la place qu'on lui attribue				
	Réalisation d'un colloque sur la nature en libre évolution mêlant écologues et sociologues			
F11		Préparation du colloque	✓ en cours	5 réunions du comité d'organisation Organisation visites de terrain Communication digitale
F11		Mise en œuvre de l'évènement	Evènement reporté à 2023	/
	Communication auprès d'un public spécialisé			
F21		Porter à connaissance dans la presse spécialisée	X	Porter à connaissance dans la presse locale et régionale
F14		Porter à connaissances lors de séminaires, colloques, ateliers	✓	3 présentations en 2022
F19		Interventions auprès de formations étudiantes	✓	2 interventions en 2022
Recréer un lien avec la nature en libre évolution				
	Création et diffusion d'outils de communication sur la libre évolution			
F22		Diffusion de la vidéo PRELE	✓	+800 vues en un an
F21		Réalisation et diffusion d'un poster grand public sur la nature en libre évolution	X	Réalisation du verso prévue en 2022 et reportée à 2023
		Communication sur les réseaux sociaux	✓	

FXX = numéro de fiche dans le plan de Communication auquel correspond l'action

AXE 2 : DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE SITES EN LIBRE ÉVOLUTION

La première étape de cet axe était la formalisation du réseau. Cette dernière est désormais bien aboutie, grâce à un travail collaboratif avec les partenaires du PRELE ayant construit pas à pas la méthode d'inscription des sites au réseau PRELE. Cette procédure, présentée dans le bilan 2021, reste inchangée. Seules quelques le critère de la grille d'évaluation des sites candidats au réseau PRELE, tels que celui de la « continuité écologique, ont été modifiés dans un esprit d'amélioration continue de la méthode.

Les paragraphes suivants retracent les actions de 2022, correspondant aux étapes 2 et 3 de cet axe.

ETAPE 2 : DEPLOIEMENT DU RESEAU

En 2022, cinq nouveaux sites ont été visés en comité réseau de sites PRELE pour une surface totale de 25,1 ha. Quatre sites ont été validés et un refusé. Fin 2022, quatre sites intègrent le réseau d'espaces en libre évolution grâce à la signature des conventions PRELE.

Nom du site	Surface (en ha)	Passage en comité réseau de sites PRELE	Convention d'engagement
Loterot	1,5	Validé	Signée
La poterie	4,2	Reporté	
Saint Aubin	3,4	Validé	Site CEN
Coteau des Monts de Ryes	1	Refusé	
Ancienne carrière d'Orival	7,7	Reporté	
Orbec	3,7	Validé	Site CEN
Vallon du Vivier	7,9	Validé	Non signée
Coteau des Monts de Res	1	Refusé	
Fresnaye-au-Sauvage	7,33	Validé	Site CEN
Vallée de la Baize	1,5	Refusé	
Cisai Saint-Aubin	0,3	Validé	Signée
Marais de Boucey	1	Refusé	
Ile Pontorson	1	Refusé	
Billot	2,88	Validé	Signée
le Hamel	1,2	Validé	Signée
le Bignon	12,5	Validé	Non signée
Bois de la Cauchetière	1,37	Validé	Signée
Tourbière de Commeauche	1,5	Validé	Non signée
Courrairie	1,5	Validé	Non signée
Pierre plate	1,38	Validé	Site CEN
Bois de Clamageran	7,1	Reporté	
Bois de Fontaine-la-Mallet	3,3	Reporté	
Bois de la ferme du Petit aunay	0,3	Refusé	
Bois et cavité du Sapmesle	19,41		Signée
La Chapelle des roches	2,1		Site CEN
TOTAL « visés »			96,07 ha
TOTAL « inscrits »			71,67 ha
TOTAL « signés »			48,27 ha

ETAPE 3 : ANIMATION DU RESEAU

Avec un nombre croissant de sites inscrits au réseau, l'animation de ce dernier prend logiquement de l'essor. Elle se traduit par :

- L'accompagnement des propriétaires de sites inscrits. Installations de panneaux, veille juridique, accompagnement en termes de communication...
- La réponse à des sollicitations croissantes de propriétaires d'espaces naturels intéressés par le réseau. Quand la situation l'exige, une visite de site peut être effectuée.
- L'accompagnement des partenaires du PRELE, premiers relais de déploiement de ce réseau, pour répondre aux besoins et attentes.

L'engouement pour la nature en libre évolution de la part du grand public est de plus en plus relayé à l'échelle nationale par les médias. Cette tendance offre au réseau une visibilité nouvelle et le Conservatoire est désormais clairement identifié au niveau régional et national en qualité d'animateur du réseau d'espaces en libre évolution. Il en résulte des sollicitations diverses de plus en plus nombreuses pour informer et orienter autour de ce réseau. Il est possible de distinguer plusieurs types de situations :

- Des propriétaires d'espaces naturels en recherche de conseils sur la meilleure manière de conserver le patrimoine naturel dont ils se sentent responsables. Selon leurs engagements et motivations, il est proposé à ces propriétaires l'intégration de leur site au réseau d'espaces en libre évolution ou l'accompagnement de gestionnaires de milieux naturels (CEN, animateur natura, technicien rivières, parc naturel régional) pour la mise en place de mesures de gestion active.
- Des réseaux de professionnels et structures institutionnelles en environnement en contact avec le grand public. Le réseau d'espaces en libre évolution est perçu comme une solution, potentiellement fondée sur la nature, à déployer sur les territoires qu'ils connaissent.
- Les collectivités (élus comme agents d'état) désireuses d'adapter au plus près de leur territoire une stratégie de protection de la nature.

Dans les années à venir, l'animation de réseau prendra donc logiquement plus de temps pour faire vivre ce réseau de sites.

Inauguration du bois de la Cauchetière

le 8 février 2022

Site privé de 1,5 ha, le bois de la Cauchetière est en libre évolution depuis plus de 20 ans. En intégrant le réseau d'espace en libre évolution, il devient officiellement le 8ème site du réseau. Ce bois humide longe un cours d'eau et abrite déjà plusieurs habitats naturels caractéristiques des zones humides de têtes de bassins versant sur calcaires (Aulnaie marécageuse, Fresnaie-Erableiraie, microphorbiaies)



Inauguration du bois du Billot

le 8 juin 2022

Signée devant une assemblée de plus de 30 personnes, par le Maire de Saint-Pierre-en-auge et le Conservatoire, la convention PRELE du bois du Billot officialise le choix audacieux de la commune de laisser évoluer librement 1,3 ha de bois de pente. Cet espace fait partie intégrante du site naturel du Billot abritant une mosaïque de milieux naturels typiques du pays d'auge.



BILAN DE L'AXE 2

Etapes	Actions	Opérations	Etat d'avancement	Indicateur de réalisation 2022
Etape 1 : Formalisation du réseau				
	Stabilisation des critères d'un espace en libre évolution			
F33	Comités réseau de sites		✓	Un comité réuni
	Actualisation de la gouvernance du comité réseau de sites et de la méthode d'inscription au réseau		✓	Critère « continuité écologique » mis à jour
	Procédure interne au CEN pour l'intégration de sites au réseau PRELE		X	Reporté à 2023
	Vulgarisation de la méthode d'inscription au réseau PRELE			
	Mise en page grand public de la méthode + PPT Présentation standard		X	Présentation standard réalisé
	Mise à jour modèles conventions d'engagement + ORE PRELE		✓	Modèle ORE et conventions à jour
	Diffusion internet		✓	
Etape 2 : Déploiement du réseau				
	Développement du réseau par des sites non encore protégés			
	Réponses aux sollicitations des propriétaires privés pour l'intégration au réseau		✓	Plus de 10 sollicitations
	Formalisation des candidatures (visite de terrain + fiches de candidature) et mise à jour		✓	5 candidatures étudiées
	Signatures de conventions PRELE		✓	4 sites signées en 2022
	Diffusion et recherche de partenariats en direction des propriétaires privés		X	
	Recherche d'un site pilote de grande taille en protection forte		X	Recherche menée mais pas de résultat en 2022
	Développement du réseau par des sites protégés			
	Rencontre des propriétaires et gestionnaires		✓	5 rencontres
	Adaptation du réseau aux contraintes des gestionnaires et propriétaires		X	Reporté à 2023
Etape 3 : Animation du réseau				
	Accompagnement des premiers propriétaires			
F5	Installation de panneaux		✓	3 panneaux installés
	Organisation d'inauguration de sites		✓	2 inaugurations officielles
	Communication spécifique au réseau			
	Animation du réseau de partenaire		✓	

AXE 3 : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR LES DYNAMIQUES ÉCOLOGIQUES

L'axe 3 du PRELE ayant trait à l'amélioration de la connaissance des dynamiques écologiques a été consacré en 2022 à la mise en place d'un protocole de suivi scientifique des espaces naturels en libre évolution. L'objectif de cette démarche est de qualifier et de quantifier les processus écologiques qui s'expriment dans les espaces gérés en libre évolution.

ZOOM SUR LE PROJET DE PROTOCOLE DE SUIVI DES BOISEMENTS HUMIDES RIVULAIRES EN LIBRE

Contexte

Il existe déjà de nombreux protocoles de suivi de boisement d'une part et de milieux humides ouverts (tourbières, prairies humides, mares...) d'autre part. Cependant, la plupart des protocoles de milieux forestiers concernent des boisements matures, âgés au minimum d'une centaine d'années. De même, les outils de suivi des zones humides et d'évaluation de leurs fonctionnalités sont adaptés aux milieux ouverts.

La constitution du réseau d'espaces en libre évolution a permis de mettre en exergue la libre évolution fréquente des boisements humides rivulaires, souvent de fond de vallon. L'évolution de ces derniers est complexe à suivre, notamment en raison de l'inadaptation des protocoles de suivis actuellement utilisés par les gestionnaires de milieux naturels.

Ce projet de protocole fait donc suite à l'identification de ce besoin. Une première version provisoire a été menée par le Conservatoire d'espaces naturels en 2020. Un premier rapide retour d'expérience de terrain en interne a mis en avant le besoin d'une étude plus approfondie pour permettre de proposer un protocole de suivi pleinement adapté aux dynamiques évolutives des boisement humides rivulaires en libre évolution.

Ce travail a donc été repris en 2022. Le paragraphe qui suit est une synthèse du rapport intermédiaire de description de ce protocole édité en 2022.



Version 2022 du protocole

Le principe du protocole est de suivre la dynamique évolutive d'un boisement humide rivulaire. Il consiste en un suivi d'indicateurs qui traduisent la libre évolution en termes biologiques, structurels et fonctionnels.

L'analyse des indicateurs permettra de tester l'hypothèse que la maturité, la diversité et la complexité du boisement vont augmenter avec le temps. Pour ce faire, la périodicité du suivi est de 10 ans.

Plusieurs facteurs d'influence ont été mis en évidence : les facteurs contextuels qui définissent l'identité du boisement, les facteurs socioéconomiques qui ont marqué son histoire, les facteurs biotiques qui évoluent au cours du temps, les facteurs liés aux caractéristiques du sol et du cours d'eau qui traversent le site et les facteurs de continuité qui marquent l'environnement paysager du boisement. Ils sont étudiés par les indicateurs choisis à 5 échelles de suivi :

- Dans l'ensemble du site,
- Suivant des placettes fixes,
- Dans des sous-placettes incluses dans les placettes,



Figure 1: Relevé des indicateurs sur une placette d'échantillonnage

- Suivant le linéaire du cours d'eau,
- Au niveau du paysage.

Le protocole combine des indicateurs qui servent à dresser un état des lieux initial des caractéristiques du boisement à d'autres critères de terrain ainsi qu'à d'autres indicateurs de bureau. Les critères de terrain sont au nombre de 17 et seront relevés aux mois de mai-juin. Les indicateurs de bureau sont principalement renseignés sous SIG.

Suites à donner

Afin de proposer un protocole finalisé « clé en main » fin 2023, plusieurs étapes restent à développer :

- La partie « analyse » du protocole
- Une étape de concertation avec les structures normandes potentiellement amenées à utiliser ce protocole à l'avenir
- Une phase de test de terrain associée à une adaptation du protocole en fonction du retour d'expérience de cette phase.

L'année 2024 sera, quant à elle, consacrée à la diffusion du protocole et à l'accompagnement de sa mise en place par les structures partenaires.

BILAN DE L'AXE 3

Le tableau suivant dresse le bilan des actions prévues et réalisées en 2021 pour cet axe.

<i>Sous-objectif</i>	<i>Opérations</i>	<i>Etat d'avancement</i>	<i>Indicateur de réalisation 2022</i>
Améliorer la connaissance (régionale) des processus dynamiques			
	Veille bibliographique régionale des études scientifiques sur les processus dynamiques	✓	Bibliothèque PRELE complétée
	Etablissement d'un protocole de suivis pour les boisements alluviaux en libre évolution	✓ en cours	Une version 2022 a été produite et elle sera consolidée en 2023

PREVISIONNEL 2023-2024

Fin 2021, la stratégie de développement du PRELE est clarifiée pour l'ensemble des axes. Elle se traduit par un enjeu identifié, des objectifs et sous-objectifs par axes. Le Conservatoire d'espaces naturels, animateur du programme, propose un plan d'actions prévisionnel par axe établi sur 3 ans. Celui-ci est détaillé dans les tableaux suivants :

AXE 1 : SENSIBILISER À LA LIBRE ÉVOLUTION

Sous-objectifs	Actions	Opérations	Indicateur de réalisation	Planning prévisionnel	
				2023	2024
Mieux connaître notre rapport à la nature en libre évolution, la place qu'on lui attribue					
		Réalisation d'un colloque sur la nature en libre évolution mêlant écologues et sociologues			
F11		Mise en œuvre de l'évènement	colloque organisé		
		Acte de colloque et diffusion	Actes de colloque édités et diffusés		
Communication auprès d'un public spécialisé					
F21		Porter à connaissance dans la presse spécialisée	2 articles/an		
F14		Porter à connaissances lors de séminaires, colloques, ateliers	Participation à 4 évènements /an		
F19		Interventions auprès de formations étudiantes	2 interventions/an		
Recréer un lien avec la nature en libre évolution					
Création et diffusion d'outils de communication sur la libre évolution					
F22		Diffusion de la vidéo PRELE	+ de 200 vues/an de la vidéo		
F21		Réalisation et diffusion d'un poster grand public sur la nature en libre évolution	Poster transmis aux acteurs de l'éducation à la nature en Normandie		
		Communication sur les réseaux sociaux			
Développement d'activités de communication et d'éducation à la nature					
F27		Opération de Crowdfunding pour l'achat d'une parcelle en libre évolution	Dons de particulier reçu pour l'achat d'une parcelle en libre évolution		
F12		Création d'un réseau d'ambassadeurs du PRELE et animation de ce dernier	Kit de l'ambassadeur créé, 5 ambassadeurs/an		

AXE 2 : DEVELOPPER UN RESEAU D'ESPACES EN LIBRE EVOLUTION

Etapas	Actions	Opérations	Indicateur de réalisation	Planning prévisionnel	
				2023	2024
Etape 1 : Formalisation du réseau					
Stabilisation des critères d'un espace en libre évolution					
F33	Comités réseau de sites		2 comités/an		
	Actualisation de la gouvernance du comité réseau de sites et de la méthode d'inscription au réseau		MAJ régulière (évolution critères)		
	Procédure interne au CEN pour l'intégration de sites au réseau PRELE		Procédure CA et CS votée dans chacune de ces assemblées		
Vulgarisation de la méthode d'inscription au réseau PRELE					
	Mise en page grand public de la méthode + PPT Présentation standard		Documents de vulgarisation édités		
	Mise à jour modèles conventions d'engagement + ORE PRELE		Modèle ORE et conventions à jour		
	Diffusion internet				
Etape 2 : Déploiement du réseau					
Développement du réseau par des sites non encore protégés					
	Réponses aux sollicitations des propriétaires privés pour l'intégration au réseau		5 sollicitations/an		
	Formalisation des candidatures (visite de terrain + fiches de candidature) et mise à jour		10 candidatures étudiées/an (fiche)		
	Signatures de conventions PRELE		5 conventions/an		
	Diffusion et recherche de partenariats en direction des propriétaires privés				
	Etude des données cartographiques en vue de la réalisation d'une carte prospective des espaces en libre évolution		Carte prospective des espaces en libre évolution et méthode cartographique associée		
	Recherche d'un site pilote de grande taille en protection forte		Site en libre évolution de plus de 40 ha nouvellement protégé		
Développement du réseau par des sites protégés					
	Rencontre des propriétaires et gestionnaires		4 rencontres/an		
	Adaptation du réseau aux contraintes des gestionnaires et propriétaires				
Etape 3 : Animation du réseau					
Accompagnement des premiers propriétaires					
F5	Installation de panneaux		4 panneaux/an		
	Organisation d'inauguration de sites				
Communication spécifique au réseau					
	Rencontre annuelle des propriétaires PRELE				
	Animation du réseau de partenaire				

AXE 3 : AMELIORER NOS CONNAISSANCES SUR LES DYNAMIQUES ECOLOGIQUES

Sous-objectif	Opérations	Indicateur de réalisation 2021	Planning prévisionnel	
			2023	2024
Améliorer la connaissance (régionale) des processus dynamiques				
	Veille bibliographique régionale des études scientifiques sur les processus dynamiques	Nombre de documents classés		
	Etablissement d'un protocole de suivis pour les boisements alluviaux en libre évolution	Rapport écrit et fiche protocole réalisée		
	Diffusion et accompagnement à la mise en place du protocole sur des sites adaptés en Normandie	4 sites suivis via ce protocole/an		
	Montage d'un projet collectif portant sur l'amélioration des connaissances sur les écosystèmes forestiers de Normandie (composition, structure, fonction) et de leur dynamique	Nombre de documents classés		
Participer à des études sur une échelle nationale ou à portée transdisciplinaire				
	Participation au Club FRB sur la naturalité			
	Participation au groupe UICN « Wilderness et Nature Férale »	4 rdv/an + travaux annexes		
	Participation à l'émergence d'un programme d'actions sur les espaces en libre évolution à l'échelle nationale			
Accompagner les gestionnaires d'espaces naturels en charge d'espaces en libre évolution				
	Développement de partenariats entre gestionnaires et chercheurs			
	Réalisation d'une note d'intégration du concept de libre évolution dans le cadre d'un plan de gestion écologique	Note réalisée et diffusée au réseau des gestionnaires de milieux naturels en Normandie		
	Développer une formation du la Naturalité à destination des gestionnaires	Formation organisée		

PARTICIPANTS ASSOCIÉS AU PROGRAMME

(non exhaustif !)

